

COMPENSATION DE L'ÉTAT À LA PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE : NOUVELLE MENACE SUR LES SERVICES POSTAUX DANS LES TERRITOIRES

Après la mise en place de la « Nouvelle Gamme du Courrier » en 2023, entraînant la disparition du courrier prioritaire et mettant à mal les tournées quotidiennes de factrices et facteurs, c'est désormais la présence territoriale qui est dans le viseur. Vendredi 27 septembre, Philippe Wahl, PDG du Groupe La Poste a relayé la décision de l'État d'opérer « une coupe budgétaire de 50 millions d'euros sur 160 millions ». **C'est donc un tiers du budget alloué au fonctionnement des 6700 bureaux de Poste et 10300 partenariats (Agences Postales, Relais Poste...) qui pourraient disparaître.**

Les attaques de l'État et la direction du Groupe La Poste contre la présence postale, sur fond de course à la rentabilité ou de rigueur budgétaire ne sont pas nouvelles. L'élimination des conseils municipaux des processus de décision en matière de fermeture de bureaux de Poste, laissent depuis plusieurs années les maires seul·es décideur·es et interlocuteur·ices de La Poste dans les communes qui sont susceptibles d'accéder à la niche fiscale du fond de compensation. **Résultat, entre fin 2016 et mi 2024, plus de 2100 bureaux de Poste ont été rayés de la carte. En lieu et place sont implantés des agences et relais postaux, dont le fonctionnement est mis à la charge des contribuables locaux.**

L'annonce de cette coupe budgétaire de 50 millions d'euros met désormais aussi en péril ces « partenariat », de l'aveu même du PDG du Groupe La Poste. **Que ce soit du côté de la direction de La Poste ou de l'État (qui reste l'un des deux actionnaires du groupe), les missions de services publics sont exclusivement prises sous le prisme des profits.** Le contrat de présence postale est quant à lui plus préoccupé par les fermetures estivales que les fermetures en zones rurales et dans les quartiers populaires.

Les dégradations orchestrées par les gouvernements néolibéraux contre les services publics et mises en œuvre par les dirigeants de La Poste se traduisent par un recours massif à la

sous-traitance (jusqu'à l'utilisation de travailleur·euses sans-papiers à La Poste, toujours pas régularisé·es, malgré une grève de plus de deux ans), à des emplois précaires, par la diminution drastique des bureaux de Poste sur le territoire, à la radiation des centaines de milliers de personnes des comptes bancaires postaux, les jetant dans une grande fragilité sociale, et la suppression de milliers de postes de travail en une dizaine d'années.

Ces saignées desservent la population et dégradent les conditions de travail. Elles sont de la responsabilité de choix politiques et de gouvernance. Elles nourrissent la montée des votes pour des parties d'extrême droite. Ces derniers exploitent le sentiment d'abandon et l'instrumentalisent. Le gouvernement Barnier, avec l'annonce des « efforts importants » sur la dépense publique, qui se traduit en coupes budgétaires, assume de faire le lit du RN.

En matière de transition écologique et numérique, de maintien de la proximité, d'égalité de traitement des populations, l'État et les dirigeants du groupe ont systématiquement raté le coche. La Poste pourrait être un outil extraordinaire, au service d'une société en pleine crise sociale et écologique, avec une plus grande attention à la demande des usagers avec le souci de satisfaire en premier lieu à l'intérêt général.

Il y a nécessité d'un large débat sur l'avenir du service public postal, dans toutes ses composantes, bancaire, de communication, d'envois de courrier ou de colis, de présence territoriale.

L'avenir du premier service public de proximité ne peut être laissé aux mains de ses dirigeants, comme s'il s'agissait d'une simple multinationale.

À Paris, le 27 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sud^{PTT}

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

f @federationSudptt

@federation.sudptt

@fdSudPTT

sudptt.org

sudptt@sudptt.fr

01 44 62 12 00

Union
syndicale
Solidaires